

# LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE  
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS  
Abonnement : Canada \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

**VOL. XXI**

**15 AOUT 1910**

**No. 16**

**SOMMAIRE**— Du rite latin au rite ruthène—Bruxelles, Man.—La visite de Sir Wilfrid Laurier et la question scolaire—Féu le R. P. J. B. Van Gistern, O. M. I.—Erection du chemin de Croix de la cathédrale—Pèlerinage à Sainte-Anne des Chênes—Ordination du R. P. Charrieau, F. M. I.—Aux Indes—Ding ! Dang ! Dong !—R. I. P.

## DU RITE LATIN AU RITE RUTHÈNE.

M. l'abbé Claveloux, actuellement en Galicie, adressait le 28 mai dernier une lettre demandant à S. G. Mgr l'Archevêque de solliciter pour lui à Rome la permission de passer du rite latin au rite ruthène. Cette permission était déjà accordée depuis quelques jours, car Monseigneur, durant son séjour à Rome, l'avait demandée et on la lui avait accordée volontiers. Sa Grandeur a voulu, le 25 mai, entendre de la bouche même du Souverain Pontife l'assurance que si, tôt ou tard, un évêque ruthène était nommé, les prêtres latins passés au rite ruthène ne seraient inquiétés en rien. Même Son Eminence le cardinal Gotti, préfet de la Propagande, déclarait à Monseigneur quelques jours auparavant qu'il pourrait en être question dans les bulles du nouvel évêque. Rien concernant sa nomination n'est encore décidé. Ce qui est arrivé à Mgr Orzynski aux Etats-Unis fait redouter cette nomination. Chacun appréciera avec nous le dévouement du cher abbé Claveloux et le bon accueil qu'il reçoit de la part du clergé ruthène de Galicie.

LAWRIW, 28 mai 1910.

MONSEIGNEUR,

Il y a deux semaines environ, M. l'abbé Sabourin me communiquait la réponse de Votre Grandeur à la demande que je lui avais récemment adressée pour un prochain changement de rite. C'est au sujet de cette réponse, que confiant en votre grande bienveillance, je prends la liberté de vous entretenir longuement aujourd'hui, Monseigneur, après avoir très sérieusement étudié les motifs qui ont déterminé la décision d'attendre les événements, avant de faire un pas définitif, qui ne soit pas un pas de clerc, et pris surtout conseil du très Révérend Père Filas. Bien mieux, un séjour de son Excellence le Mé-

tropolitaine au milieu de nous, à Lawriw, m'a permis de converser longuement avec lui et aussi avec l'abbé Zoldak au sujet des choses du Canada. Je puis donc, sans sotte suffisance, me dire assez bien renseigné, et donner, si Votre Grandeur le permet, mon humble sentiment en une cause qui me touche extrêmement.

Plus d'une fois, Monseigneur, je me suis réjoui d'entendre de la bouche de moines basilien et de prêtres séculiers ruthènes l'éloge du clergé canadien-français et particulièrement celui de Votre Grandeur. Le sincère dévouement, qu'Elle a toujours montré pour les Ruthènes de son diocèse, a fait ici une impression profonde sur tous ceux qui ne se désintéressent pas du sort de leurs frères immigrés. Et parmi les marques de ce dévouement, il m'a été facile de constater que celle qui les a de beaucoup le plus touchés généralement, a été l'initiative prise par l'Archevêque de Saint-Boniface de distraire quelques-uns de ses prêtres du ministère parmi les fidèles du rite latin pour les consacrer au ministère combien plus ingrat, dès l'abord, au milieu des Ruthènes, afin de ne pas laisser sans pasteurs une portion du troupeau. Avec le Métropolitain ils regardent comme providentielle une telle initiative suivie d'exécution, qui a le double avantage de fournir des missionnaires en attendant que le séminaire ruthène-canadien fonctionne et vienne au secours des premiers ouvriers, — sans avoir recours aux prêtres de Galicie — et de faire espérer pour un avenir non éloigné un clergé grec-ruthène très homogène et parfaitement choisi. Qui sait si l'exemple d'un tel clergé ne serait pas infiniment salutaire pour celui de la Galicie, pensent plusieurs esprits clairvoyants ici. L'utilité de prêtres latins passés au rite ruthène leur paraît donc incontestable, si ceux-ci connaissent parfaitement la langue et le rite. C'est d'ailleurs l'avis de Mgr Szeptycki et du R. P. Filas, avis que je tiens de leur propre bouche. Ils disent plus; c'est une nécessité pour quelques années, car de Galicie ne peuvent venir que de rares prêtres, et pas toujours recommandables, comme le passé l'a tristement démontré. Aussi bien louent-ils sans réserve le sacrifice que Votre Grandeur fait en faveur des Ruthènes et le zèle qui pousse quelques-uns de vos prêtres à se consacrer à eux. Je le vois assez par la sympathie profonde qui m'entoure tant de la part des excellents Pères Basiliens que de celle des prêtres séculiers que j'ai l'occasion de fréquenter.

Mais la question d'utilité n'est pas la seule. Il est tellement évident qu'un prêtre ruthène dévoué peut rendre d'éminents services, s'il entreprend son ministère en possédant parfaitement rite et langue, comme je le disais plus haut, que personne ne songe ici à émettre un doute à ce sujet. Seules les calomnies intéressées des schismatiques peuvent l'entraver quelques temps. Mais les Pères Basiliens n'en souffrent-ils pas aussi? Les calomnies n'ont qu'un temps.

Il reste donc, Monseigneur, la question de savoir si un évêque

ruthène, envoyé au Canada, approuvera votre plan, comme Votre Grandeur l'écrivit à M. l'abbé Sabourin. Ici encore, si j'en crois le T. R. P. Filas et même son Excellence le Métropolitain, la solution n'est pas douteuse. Le premier, que j'ai consulté au reçu de la lettre de M. l'abbé Sabourin, m'a formellement dit et répété qu'il n'était pas possible qu'un évêque puisse désapprouver un plan qui s'impose inéluctablement et qu'il est sûr qu'il n'y a aucune crainte à avoir à ce sujet. Seul un évêque choisi parmi les Moscophiles pourrait créer des difficultés, mais les Pères Basiliens n'en souffriraient pas moins. Or, le T. R. P. Filas est assuré de source très certaine que jamais un Moscophile ne sera élu et il est convaincu que Votre Grandeur peut aller sans hésitation de l'avant et encourager les dévouements. Quant à son Excellence le Métropolitain, bien que je n'aie pu le consulter, à mon grand regret, — il est en visite pastorale à cette heure, — il ressort des conversations que j'ai eu, à Lawriw, avec lui, qu'il n'a pas le moindre doute sur les dispositions d'un futur évêque ruthène au Canada, puisqu'il estime absolument nécessaire le dévouement de quelques-uns de vos prêtres en attendant le fonctionnement du séminaire. J'ajouterai qu'il tient M. l'abbé Sabourin dans la plus haute estime, et qu'il s'est montré extrêmement aimable à mon endroit, m'invitant à plusieurs reprises à l'aller voir dans son palais, à Léopol. M. l'abbé Zoldak, lui très au courant des choses canadiennes-ruthènes, est absolument du même avis.

Fort de tels arguments, Votre Grandeur me permettra de renouveler la demande que je lui ai faite et de la solliciter humblement d'écrire pour moi à Rome sans autres délais. Il est facile de prévoir quels avantages je trouverais à changer au plus tôt de rite. Me bornant, dès l'abord, à ne dire que la sainte Messe avec la récitation du bréviaire, j'acquiers rapidement la facilité de la célébrer sans longueurs et sans hésitations. Il n'est dès lors plus grandes difficultés pour moi à chanter le service divin et à saisir les particularités des trois liturgies en usage dans l'Eglise ruthène. D'ailleurs un tel exercice quotidien me familiarise on ne peut mieux avec la langue liturgique, assez différente, vous le savez, Monseigneur, de la langue parlée par le peuple. Il ne peut échapper à Votre Grandeur qu'il y a là pour moi un moyen excellent de m'initier sans peine aux arcanes de la liturgie. C'est l'avis des Pères qui sont avec moi à Lawriw, l'avis du R. P. Filas et de bien d'autres. Le Métropolitain me disait même qu'il serait bon que j'assisté, dès maintenant, revêtu du phélon, à la messe d'un des Pères du couvent.

Aussi bien, Monseigneur, dans le but d'acquérir parallèlement une connaissance aussi sérieuse que possible de la langue et du rite ruthène, me suis-je astreint depuis quelques semaines à consacrer chaque jour quelques minutes à l'étude du paléoslave dans la traduction même de la

messe de saint Jean Chrysostome. Cette traduction parfaite, c'est le bréviaire, maintenant, qui m'occupe, selon le plan que je vous ai exposé plus haut. Grâce à ces dispositions il me serait facile, en moins d'un mois, de passer du rite latin au rite ruthène, sans que l'étude de la langue en souffrit le moins du monde. Elle y trouverait même sûrement son compte dans l'acquisition aisée de termes communs aux deux idiomes: et je pourrais après quelques mois, suffisamment initié à la langue et à la liturgie, m'entraîner au ministère dans une des paroisses desservies par les Pères, comme on me l'a proposé.

Devant de tels avantages en perspective, et devant aussi la constatation du dévouement profond qui m'attache plus que jamais à l'œuvre des Ruthènes, Votre Grandeur ne voudra pas, j'en suis sûr, m'arrêter en si belle voie, rendre vains les efforts que j'ai faits jusqu'ici, ou même en retarder les résultats par suite d'appréhensions que des gens parfaitement renseignés ne regardent point comme fondées. Mais elle aura la bonté de me faire obtenir dans un court délai la permission tant souhaitée de devenir ruthène de fait comme je le suis déjà de cœur. Ce sera pour moi, en plus d'un avantage, une récompense et un encouragement. Monseigneur: récompense et encouragement qui me rendront plus cher, si c'est possible, celui à qui je les devrai. Car je ne veux pas terminer cette lettre, déjà trop longue pourtant, sans faire connaître à Votre Grandeur que mes efforts ont un consolant résultat. Ma prononciation est, de l'avis de tous ici, fort bonne, et la conversation me devient de plus en plus aisée à mesure que se grossit mon vocabulaire. Dans une importante réunion de prêtres à Kriekiw, j'ai pu converser longuement en ruthène et me faire suffisamment comprendre de confrères fort peu au courant du latin.

Que Votre Grandeur me permette de prendre congé d'elle, après avoir abusé sans doute de sa patience, en l'assurant une fois de plus et très sincèrement de mon humble soumission et de mon respectueux attachement.

Désiré CLAVELoux, ptre.

#### BRUXELLES, MAN.

On nous fait espérer que la paroisse de Bruxelles, en Manitoba, — dont le curé, absent en Belgique pour affaires importantes, est remplacé provisoirement par le R. M. Prud'homme, docteur en théologie, archiviste de l'archevêché, — aura l'honneur de recevoir, en septembre prochain, la visite de S. G. Mgr Heylen, évêque de Namur, président des Congrès Eucharistiques. Sa Grandeur a daigné exprimer au R. P. Delouche, o. m. i., provincial de Belgique, son intention de visiter les colonies franco-belges après le Congrès de Montréal. Le révérend Père a fait part de ce projet à S. G. Mgr l'Archevêque, qui sera très heureux de le voir se réaliser. Ni le nom, ni les travaux de l'éminent prélat ne sont inconnus à Bruxelles qui se réserve de lui faire un chaud accueil.

L. HACAULT.

## LA VISITE DE SIR WILFRID

## ET LA QUESTION SCOLAIRE.

A l'occasion de la visite du premier ministre du Canada au Manitoba, le *North West Review*, de Winnipeg, a publié dans ses numéros du 16 et du 23 juillet deux articles relatifs à la question scolaire. Ces articles contiennent de justes et opportunes observations, qui corrigent les impressions moins bonnes qu'avait produites certaine publication dans les colonnes de cet important organe catholique. Nous traduisons et faisons volontiers nôtres les remarques du confrère,

\* \* \*

Sir Wilfrid Laurier est venu au milieu de nous et il a été reçu avec tous les égards dus à sa haute position de premier ministre du Canada. Nous avons nous-mêmes pensé que la courtoisie demandait que nous lui adressions les salutations d'usage, mais nous n'avons pas oublié notre histoire ni les griefs des Catholiques de cette belle province. Sir Wilfrid Laurier semble n'y avoir pas songé, ou du moins il a pris grand soin de ne pas extérioriser sa pensée. Il eut l'occasion d'adresser la parole au public de cette province à Winnipeg et à Ste-Anne. Il parla de beaucoup de choses, et, en particulier, il exprima la grande sympathie que lui inspirent nos difficultés de frontières, mais il ne dit pas un mot de nos difficultés scolaires, ni n'y fit la moindre allusion.

Nous, Catholiques du Manitoba, nous ne pouvons pas oublier, — et les Catholiques du Canada entier ne peuvent non plus oublier —, que Sir Wilfrid Laurier est parvenu au pouvoir sur la promesse solennelle qu'il réglerait la question des écoles du Manitoba dans les six mois qui suivraient son avènement. Les Catholiques manitobains attendent encore l'accomplissement de la promesse de Sir Wilfrid.

\* \* \*

Il est très malheureux qu'on ait laissé partir Sir Wilfrid Laurier de la province du Manitoba sans qu'il ait exprimé son opinion sur le "règlement" fait avec cette province au sujet du traitement réservé aux Catholiques en ce qui regarde l'éducation. Les décisions anormales rendues par le plus haut tribunal de l'Empire — l'une déclarant que la province avait agi dans la limite de ses pouvoirs en abolissant les écoles séparées, l'autre reconnaissant que le gouvernement fédéral avait le pouvoir et l'autorité d'adopter une loi remédiate — ont été peu profitables aux Catholiques, et surtout à ceux de Winnipeg et de Brandon qui, dans les conditions actuelles, sont obligés de supporter le fardeau d'une double taxe. Quel qu'ait été l'esprit du pacte ou de l'entente Laurier-Greenway de 1897, l'application de cet arrangement est très injuste à l'égard des Catholiques du Manitoba. Nous ne recherchons

pas de privilèges, nous ne demandons pas de faveurs. Les Catholiques du Manitoba sont et ont toujours été disposés à payer pour l'éducation religieuse de leurs enfants, mais ce qu'ils demandent et ce à quoi ils ont un droit de commune justice, c'est une part raisonnable dans les revenus provenant des taxes en vue de l'instruction publique.

Nous prétendons, et avec justice, que si notre gouvernement accorde une aide pécuniaire à l'éducation profane d'un côté, il devrait faire la même chose pour tout le monde. Agir autrement, c'est montrer un indigne esprit de partisanerie et infliger le caractère absolument inavouable d'une législation de caste à la loi qui consacre une pratique de ce genre.

Telle est la situation à l'heure actuelle. Dans nos écoles catholiques on suit le programme des écoles publiques et on y passe les examens prescrits par les autorités provinciales.

Or les résultats de ces examens ne jettent aucun discrédit sur la qualité de l'instruction donnée sur les sujets profanes dans une école catholique; c'est même un fait admis que cette instruction est d'ordre supérieur.

Mais les Catholiques sont obligés de payer de leur propre argent l'enseignement donné à leurs enfants, et en même temps ils sont forcés de maintenir un régime scolaire qui n'a rien de mieux à offrir en fait d'enseignement sur les mêmes matières.

Si les écoles catholiques de Winnipeg et de Brandon disparaissaient tout à coup, les municipalités ne seraient-elles pas obligées de construire des édifices capables de recevoir les enfants qui assistent actuellement à ces écoles et de leur fournir un corps de professeurs?

S'il y avait quelque avantage pour les enfants dans la sécularisation des écoles catholiques, on pourrait tirer de ce fait un certain argument en faveur du système des écoles publiques. Mais il n'y en a absolument aucun. Dans n'importe quel concours, les écoles catholiques figurent avantageusement avec les écoles publiques dans n'importe quelle branche de l'instruction profane. Le seul but visé serait donc l'exclusion de la religion, dont la nécessité devient de plus en plus évidente aux penseurs et aux éducateurs de toutes les parties de ce continent.

Le règlement de cette question incombe au pouvoir local et au pouvoir fédéral. Le pouvoir local a cyniquement détruit et désorganisé nos écoles lorsqu'en 1890 il vota leur abolition. Sir Wilfrid fit une tentative de règlement avec le gouvernement local en 1897; mais, comme le dit notre vénérable Archevêque, la question ne sera jamais réglée tant qu'elle ne le sera pas selon la justice et l'équité. C'est pour cette raison qu'il ne serait ni sage ni pratique pour les Catholiques de rester inactifs. Leur unique ambition devrait être d'obtenir le changement de cette situation d'infériorité dans laquelle ils se trouvent, et aucun effort ne devrait être épargné afin d'atteindre ce but.

## FEU LE R. P. J.-B. VAN GISTERN, O. M. I.

La congrégation des Oblats de Marie-Immaculée et plus encore le diocèse de Saint-Boniface vient de faire une lourde perte par la mort du R. P. Jean-Baptiste Van Gistern, curé de la paroisse allemande de Winnipeg. Possédant plusieurs langues, dans toute la force de l'âge, au moment où il venait d'être appelé sur un nouveau champ d'apostolat où il pouvait rendre de très précieux services, une maligne fièvre typhoïde l'a couché dans la tombe après sept semaines de maladie. C'est à l'hôpital de Saint-Boniface que le défunt a rendu son âme à Dieu le 30 juillet, entouré de plusieurs prêtres, parmi lesquels le R. P. Magnan, provincial, qui lui avait précédemment administré l'Extrême-Onction.

Né à Cologne, en Prusse, le 1er décembre 1879, le futur prêtre étudia d'abord dans les écoles de sa ville natale, puis entra à l'École Apostolique de Turnhout, Belgique, dirigée par les Pères de la Compagnie de Jésus. En peu de temps il maîtrisa la langue française, qui devait lui être si utile dans l'Ouest canadien. Ses études classiques terminées, il entra dans la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée, où il fit son oblation en 1895 et fut ordonné le 9 juillet 1899. Venu au Canada en 1900, il exerça quelque temps le saint ministère à Kenora, Ont., puis fut appelé à succéder au R. P. Danduraud O. M. I., comme curé de Saint-Charles, Man.

En 1905, le révérend Père était nommé supérieur du Juniorat de Saint-Boniface, poste qu'il occupa jusqu'à l'hiver dernier, époque où il devint curé de l'église allemande Saint-Joseph, à Winnipeg. Tell est en quelques mots la carrière brève, mais si bien remplie du digne religieux, que le Divin Maître vient de rappeler à lui.

L'un des détails les plus touchants de cette mort inattendue est le fait que le défunt se disposait à aller rendre visite à sa vieille mère et à sa sœur, qui, lors de son départ, lui avaient exprimé le vœu qu'il allât les revoir après dix ans.

Les funérailles ont eu lieu à l'église Saint-Joseph le 2 août et la dépouille mortelle a été inhumée au cimetière des Oblats à Saint-Charles.

Les paroissiens tinrent à prier publiquement pour le repos de l'âme de leur ancien curé et un autre service fut chanté avant l'inhumation.

S. G. Mgr l'Archevêque, absent en Saskatchewan, ne put à son grand regret assister aux funérailles.

R. I. P.

---

— La ville de Saint-Boniface a voté \$ 500. au comité d'organisation du Jubilé d'argent du collège.

## ERECTION DU CHEMIN DE CROIX

## DE LA CATHEDRALE.

A l'issue de la grand'messe, dimanche, le 7 août, S. G. Mgr l'Archevêque a béni et érigé le chemin de Croix de la cathédrale. Ces stations sont l'œuvre d'un artiste chrétien. Elles expriment d'une manière saisissante et touchante le drame douloureux de la Passion. Les physionomies des divers personnages — lesquels sont nombreux — traduisent bien les sentiments qui animent les âmes. Ce chemin de Croix, dessiné par Bouriché et exécuté par la maison Rouillard, d'Angers, est sans contredit l'un des plus beaux du Canada.

Nous sommes heureux de publier les noms des généreux donateurs des diverses stations. I. M. Victor Mager. II. M. John Nesbitt. III. M. Joseph Lecompte. IV. La vicarie des Rdes Sœurs Grises de St-Boniface. V. Mgr F.-A. Dugas, P. A., v. G. VI. M. J.-A.-F. Bleau, maire. VII. M. A.-W. Mc Kenzie. VIII. L'honorable Juge Dubuc. IX. Rdes Sœurs des SS, NN. de Jésus et de Marie du diocèse de St-Boniface. X. M. Liguori Gagné. XI. M. J.-A. Sénécal. XII. Râfle d'un fusil par Dame Duperré. XIII. Rdes Sœurs de la Providence de Kenora. XIV. M. Joseph-F. Prud'homme.

## PELERINAGE A SAINTE-ANNE DES CHENES.

Le grand pèlerinage annuel à Sainte-Anne des Chènes a eu lieu le 2 août. Environ 800 pèlerins de Saint-Boniface, de Winnipeg, de La Salle, de Saint-Norbert, de Saint-Adolphe, de Saint-Eustache et d'autres localités s'y rendirent par le convoi organisé pour la circonstance, tandis que d'autres des paroisses avoisinantes y allèrent en voiture. Mgr F.-A. Dugas, P. A., v. G., célébra la messe pontificalement.

Le sermon fut prononcé par M. l'abbé J.-V. Joubert, directeur du Petit-Séminaire de Saint-Boniface. Il montra en sainte Anne la *femme forte*, dont l'Écriture trace un si bel éloge, et rappela d'une manière fort pratique les devoirs des mères chrétiennes.

Dans l'après-midi, Mgr Dugas prononça une brève allocution, et il y eut vénération de la relique de Sainte-Anne et bénédiction du T. S. Sacrement.

S. G. Mgr l'Archevêque était attendu, mais il ne put revenir à temps d'un voyage dans la Saskatchewan.

## ORDINATION DU R. P. CHARRIEAU, F. M. I.

S. G. Mgr l'Archevêque a ordonné prêtre le 4 août à la Maison-Chapelle des Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I. le R. P. Xavier Charrieau, F. M. I., du juniorat de Cartier, Man. L'ordinand avait été fait diacre le 27 juillet dans la chapelle privée de Monseigneur.



Assistaient à l'ordination à la Maison-Chapelle les RR. PP. Mercier, supérieur, Boutin, Picherit et Mollé. F. M. I., ainsi que MM. les abbés Derome, Prud'homme, Poitras et Lamy.

Le nouveau prêtre est nommé à la maison de Saint-Hubert, Sask. Nos félicitations et nos meilleurs vœux.

### AUX INDES. .

MM. les abbés Cherrier et Jolys continuent heureusement leur voyage. Ils donnent fréquemment de leurs nouvelles et écrivent des choses très intéressantes sur les pays qu'ils visitent. Le *North West Review* a publié plusieurs lettres de M. l'abbé Cherrier et nous-même nous en avons publié une sur le Japon. Nous commençons aujourd'hui la publication d'une lettre de M. l'abbé Jolys sur les Indes, écrite de Colombo en date du 17 juin et adressée à S. G. Mgr l'Archevêque.

#### MONSEIGNEUR.

Notre tour aux Indes s'est terminé mercredi de la semaine dernière. Le peu que nous avons vu de la Birmanie nous a fort intéressés, surtout Rangoon avec sa superbe cathédrale, son collège de Frères avec mille élèves, ses petites Sœurs des pauvres, ses écoles de filles dirigées par les religieuses du Bon Pasteur et sa léproserie où se montrent admirables comme partout les Franciscaines Missionnaires de Marie. Rangoon possède une population cosmopolite, dont le costume est pittoresque. Les constructions sont à la mauresque et le grand soleil les éclaire. La grande pagode est l'une des merveilles du monde et le plus magnifique sanctuaire de Bouddha. Elle a l'aspect d'une ville entière de temples brodés comme dentelles, couverts d'or, remplis de marbres précieux et de bronzes superbes: ce qui forme un ensemble inconcevable, inimaginable. Le cerveau qui créa les palais des mille et une nuits n'eut jamais conçu tel monument.

Nous avons abordé aux Indes par Calcutta. C'est une ville d'une immense étendue. Elle possède un million d'habitants. Un musée d'une très grande richesse, contenant une superbe collection d'inscriptions sanscrites et de spécimens de l'art hindou, y fait la joie des ethnographes. Les Jésuites y tiennent un collège de neuf cents élèves qui, à l'exception de trente catholiques, sont tous payens ou musulmans. Nous n'avons pu voir que la façade de ce collège, car le recteur ne nous en a pas même offert la visite banale. Calcutta tient accolée à ses flancs une petite ville indigène possédant mille petites industries.

Bénarès est remarquable par les scènes qui se passent chaque matin sur les bords du Gange où les Hindous font leurs ablutions ou bains sacrés. Nous y avons assisté à la crémation d'un cadavre. Autrefois on confiait les cadavres au fleuve, afin que l'Hindou défunt, puri-

fié par les eaux sacrées, pût arriver plus facilement à la Niverna. Aujourd'hui on se contente d'y jeter les cendres du cadavre incinéré sur la rive, après avoir été préalablement baigné dans ses eaux. De notre barque nous avons suivi toutes les particularités de l'opération. Les palais habités autrefois par les Rajahs du pays s'élèvent encore sur la rive et se prolongent par d'immenses escaliers jusque dans les eaux: ce qui faisait au fleuve sacré une bordure d'une étonnante grandeur. Malheureusement ces palais s'en vont en ruines et toute une lèpre de cabanes ignobles en défiguré les abords. Le temple des singes, qui sont au nombre de trois cent, est riche, sale et puant. Les mosquées et les rues fourmillent d'hommes, de femmes et d'enfants plus ou moins vêtus. Le Bénarès de la réalité n'égale pas celui que je m'étais imaginé.

Delhi, autre ville remarquable, possède un palais d'une architecture superbe et d'une richesse inouïe. Les salles d'audience en marbre blanc sont incrustées de marbres colorés. Il y avait autrefois des incrustations et même des plafonds en argent finement ciselé: ce qui faisait une œuvre d'art colossale. Les Anglais ont tout arraché l'argent, et ce palais défloré ne semble plus qu'un palais de rêve. Une promenade de quinze milles, faite de grand matin afin de profiter de la fraîcheur, nous a permis de voir les ruines de Kutawb. Ces ruines gigantesques, très belles encore, sont celles d'un palais hindou en marbre non poli, mais très travaillé, datant de deux mille ans, de deux mosquées arrivées en superfétation remontant l'une au XVe siècle et l'autre au XVIe, et d'un minaret du XIe siècle ayant 340 pieds de hauteur. Voilà de quoi intéresser pendant plusieurs jours quelqu'un qui aime les vieilles pierres. Malheureusement nous avons dû nous hâter. Quand j'aurai mentionné la grande mosquée qui sert encore et qui a conservé toute sa gloire, la mosquée du Shah Jehan, construite au XVIIe siècle, j'en aurai fini avec Delhi. Cette mosquée aux jours de cérémonies loge deux mille prêtres dans son sanctuaire et vingt-deux mille croyants dans son enceinte.

*A suivre.*

### DING ! DANG ! DONG !

— La *Catholic Church Extension Society*, de Toronto, a reçu un bref du Pape: ce dont nous la félicitons cordialement. Nous espérons que cette société, qui a déjà fait quelque chose pour les Ruthènes, continuera.

— La quête faite dans le diocèse de Saint-Boniface pour le Congrès Eucharistique de Montréal a rapporté la jolie somme de \$ 500.

Mgr C.-E. Poiré, P.A., né en 1810 et décédé le 15 décembre 1896, fut ordonné prêtre dans la cathédrale de Saint-Boniface par Mgr Pro-

vencher le 17 février 1833. Il vint à la Rivière-Rouge en 1832 et retourna en 1839 dans la province de Québec.

— M. l'abbé P.-S. Gendron, curé de La Salle, a célébré le 34<sup>e</sup> anniversaire de son ordination le 26 juillet.

— M. l'abbé G.-J. Lajeunesse, ancien vicaire à Winnipeg et pendant trois années aumônier des Sœurs Grises de Saint-Boniface, était en visite ici à la fin de juillet. Il est présentement curé de Fort Collins, diocèse de Denver, Colorado.

— M. V.-E. Beaupré, président de l'A. C. J. C., a refusé un chèque de dix piastres offert comme contribution de la loge les *Cœurs-Unis*, de Montréal, à l'érection du monument Dollard. Geste noble et fier.

— La loge l'*Émancipation* a été remise sur la sellette par une enquête à l'hôtel-de-ville de Montréal sur le projet de scandale imputé à ses adeptes pour le temps du Congrès Eucharistique.

— L'honorable Juge Prendergast a été élu président de la société Saint-Jean-Baptiste de notre ville. La société célébrera l'an prochain le quarantième anniversaire de sa fondation.

— Nous attirons l'attention des colons sur Saint-Adélaïde et ses environs, Inwood et la rivière Fisher. Il y a déjà dans ces endroits un certain nombre de Canadiens-français, mais il y a encore place pour d'autres. Les terrains sont excellents et se vendent peu cher. Il reste encore quelques homesteads au nord. Le chemin de fer qu'on prolonge actuellement jusqu'à Inwood va contribuer merveilleusement au développement de ces fertiles régions.

— Le R. P. Carlier, m. s., dont *Les Cloches* ont annoncé le passage à Saint-Boniface dans le dernier numéro, n'est pas supérieur-général de la congrégation, mais visiteur des maisons du Canada et des États-Unis.

— M. l'abbé W. Lalonde a été nommé curé de Saint-Lazare, et M. C. Desbaies curé de l'Île des Chênes.

— Le R. P. Joseph Caron, o. m. i., a été nommé au Juniorat de Saint-Boniface.

— M. l'abbé Joseph-P. Gagnon, vicaire à la cathédrale, est parti le 9 août pour la province de Québec, d'où il se rendra en Galicie pour apprendre le ruthène. Il partira le mois prochain avec deux autres jeunes prêtres canadiens-français, MM. les abbés Jean et Desmarais, récemment ordonnés. Nous reparlerons de ces futurs apôtres ruthènes.

— M. l'abbé Louis Messier, ordonné prêtre à Saint-Hyaicnthe le 25 juillet, est arrivé le 6 août. Il est nommé vicaire à la cathédrale.

— M. l'abbé Joseph David, ecel., qui a rendu service au Petit-Séminaire durant l'année scolaire 1909 — 1910 est retourné dans son diocèse se remettre à la disposition de son évêque.

— Un peuple qui oublie sa langue est un peuple qui forfait aux devoirs que le culte des aïeux nous impose. Un peuple qui se sert d'un langage autre que le sien est renégat et félon. Il est mûr pour l'esclavage, car il porte en lui l'inguérissable tare qui doit fatalement le soumettre à l'étranger. — Edmond de Nevers.

— On vient de poser une décoration en lumière électrique à l'hôtel-de-ville. Par une délicate attention, on illuminera pour la première fois à l'occasion des fêtes du collège.

— Le 18 juillet, la Rde Mère St-Viateur, supérieure des Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I. et la Rde Sœur Bernadette, (de St-Paul, Minn.) sont parties pour Cross Lake en compagnie du R. P. Lecoq, o. m. i. La Rde Sœur Bernadette remplacera la Rde Sœur Angèle de Mérici, rappelée à la Maison-Chapelle, ainsi que la Rde Sœur Marie-Estelle:

— Le 29 du même mois la Rde Sœur Marie de la Présentation, (Sœur du R. P. Comeau, o. m. i.) est allée comme directrice à Fort-Pelly. Ses compagnes sont les Rdes Sœurs St-André, St-Philippe et Ste-Thérèse. Elles continuent l'œuvre commencée par la Rde Mère St-Viateur en mai dernier. Les Missionnaires Oblates remplacent les Rdes Sœurs de la Croix de St-André, qui, faute de sujets, ont abandonné cette école indienne de St-Philippe, viâ Kamsack, Sask.

— Force nous est de remettre au prochain numéro le compte-rendu de la cérémonie de la pose de la pierre angulaire de la nouvelle Maison-Vicariale, qui a eu lieu le 7 du courant, ainsi que celui de la visite de S. G. Mgr l'Archevêque dans la Saskatchewan. Nous publierons aussi la liste des nombreux élèves de nos couvents, qui ont passé avec succès et honneur leurs examens pour l'obtention des diplômes.

#### R. I. P.

M. l'abbé Alexis Pelletier, aumônier du Bon-Pasteur, décédé à Montréal.

— Rde Sœur Parent, des Sœurs Grises ds Montréal, décédée à la Maison-Mère.

— Dame Pauline de Cumont, vicomtesse de Monsabert, décédée à Paray-le-Monial et dont l'un des fils demeure à Saint-Louis-Gilbert, Man.

— Dame Ovide Bellavance, décédée à Saint-Boniface.